

**Réunion ordinaire du Conseil d'établissement**  
**Lundi 23 octobre 2023 à 18h00**

**Présences :** Francis Larochelle, Nathalie Bombardier, Marylla Gravel, Sylvie Bergeron, Mélissa Tétrault-Carlos, Alexandra Langlois, Marie-Claude Roy, Alexandre Lemay et Josianne Viau.

**1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

Monsieur Francis Larochelle souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

**2. Nomination d'un ou d'une secrétaire**

Madame Sylvie Bergeron agira à titre de secrétaire.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

**3. Élection à la présidence et à la vice-présidence (art. 60)**

Nathalie Bombardier propose Marylla Gravel comme présidente.

Sylvie Bergeron propose Marylla Gravel comme présidente.

Marylla Gravel accepte sa nomination. Sa nomination est acclamée.

Marylla Gravel propose Nathalie Bombardier comme vice-présidente.

Nathalie Bombardier accepte sa nomination. Sa nomination est acclamée.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

**4. Nomination des personnes représentantes de la communauté (art. 42)**

La nomination sera faite lors du prochain conseil, puisque Mme Mariette Cloutier nomme qu'elle ne peut être disponible les lundis.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

**5. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption est proposée par Sylvie Bergeron.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

## **6. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 juin 2023**

L'adoption est proposée par Sylvie Bergeron.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

## **7. Suivi du procès-verbal de la réunion du 20 juin 2023**

Aucun suivi nécessaire.

## **8. Adoption du calendrier des réunions**

Josianne Viau propose que les prochaines réunions soient : 11 décembre 2023, 12 février 2024, 15 avril 2024 et 17 juin 2024.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

## **9. Dépôt des règles de régie interne**

Mélissa Tétrault-Carlos propose l'adoption des règles de régie interne, telles que déposées.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

## **10. Formulaire de dénonciation d'intérêt au besoin pour les membres visés (art. 70)**

Présentation du formulaire de dénonciation d'intérêt par Francis Larochelle.

Francis Larochelle demande aux membres s'ils ont une compagnie qui pourrait entrer en conflit d'intérêts avec le conseil d'établissement. Mme Mélissa Carlos et Mme Josianne Viau rempliront le document étant donné un conflit d'intérêt possible en lien avec la proposition des campagnes de financement.

## **11. Information de la direction**

### **a) Formation aux membres**

Francis Larochelle mentionne que les nouveaux membres doivent obligatoirement écouter les capsules se trouvant dans le lien ci-dessous. Alexandra Langlois, Marie-Claude Roy, Mélissa Tétrault-Carlos, Alexandre Lemay et Josianne Viau doivent visionner les capsules. <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

**b) Les pouvoirs du conseil d'établissement (document 4)**

Francis Larochelle présente le document. Lorsqu'il y a adoption, il s'agit d'un pouvoir complet du conseil d'établissement. Lorsqu'il y a approbation, le conseil doit donner un motif de refus, s'il y a lieu, pour que la direction en discute avec l'équipe-école et que cette dernière puisse modifier sa proposition, au besoin. Lorsqu'il y a consultation, le CSS demande simplement l'avis du conseil.

**c) Normes et modalités d'évaluation (document 5)**

Francis Larochelle présente le calendrier des étapes respectant les encadrements prévus par le Ministère et établi par l'équipe enseignante.

Francis Larochelle présente la planification de la fréquence des évaluations des disciplines et de leurs compétences.

Marylla Gravel propose l'adoption des normes et modalités d'évaluation.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

**d) Adoption du budget de fonctionnement du conseil d'établissement**

Reporter lors de la prochaine réunion.

**e) Campagne de financement et prêt de locaux (adoption)**

Francis Larochelle indique qu'un marché de Noël aura lieu le 2 décembre 2023 afin d'amasser des fonds pour l'achat de skis de fond pour l'école. Le tout est organisé par Caterina Maillé, Cindy Boisvert, Alexandra Lombardi et Jessica Charland.

Plusieurs compagnies sont présentées pour la campagne de financement qui aura lieu en automne 2023: Alexandra Langlois explique la campagne de la compagnie de la Dame de cœur, Mélissa Tétrault-Carlos explique la campagne pour la compagnie Amyco et Josianne Viau présente la campagne des produits Virgin Mady, la ferme Renaissance, Same. Biio et les As du Fumoir qui servirait à financer des sorties. Le choix de la campagne de financement s'est fait en excluant Mélissa Carlos et Josianne Viau afin d'éviter un conflit d'intérêt. L'offre de Josianne Viau a été retenue par les membres du conseil d'établissement.

Marylla Gravel propose l'adoption de la campagne de financement.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

**f) Sorties et activités spéciales 23-24**

Alexandre Lemay présente les sorties prévues cette année : marche à la montagne (octobre 2023), activités hivernales à la base plein-air André Nadeau et carnaval (janvier 2024), et party-mousse et jeux gonflables (juin 2024). L'équipe-école prévoit aussi des plus petites sorties (raquette et patin à l'école). Il est aussi question d'une sortie à caractère culturelle à venir au cours de l'année.

**g) Consultation Acte d'Établissement/Plan triennal/Liste services éducatifs/critères**

Francis Larochelle présente et explique les documents préparés par le Centre de services. Un parle de la prévision d'effectif de la clientèle, un autre est l'acte d'établissement. Monsieur Larochelle explique les documents des services éducatifs et présente les critères d'inscription.

**h) Dépôt de la demande d'ajout d'espace au 30 septembre (information)**

Francis Larochelle indique qu'au 30 septembre 2023, la demande d'agrandissement a été soumise à nouveau.

**i) Interdiction des téléphones cellulaires et appareils mobiles**

Francis Larochelle explique les directives du ministère en lien avec l'interdiction des téléphones cellulaires et appareils mobiles. Il a été décidé par l'équipe-école de confisquer l'appareil et de demander aux parents de venir le récupérer.

**j) Demande d'investissement sur la bâtisse**

Francis Larochelle explique que les réparations qui ont eu lieu en 2022-2023 ne sont pas terminées. Une mise à niveau de l'éclairage sera demandé et le changement de plancher se feront en 2023-2024.

**12. Informations des enseignants**

Aucune information.

### **13. Informations des représentants de la communauté**

Aucune information.

### **14. Information du service de garde**

Sylvie Bergeron mentionne avoir 14 élèves réguliers et 29 sporadiques, ce qui indique que le service de garde fonctionne bien.

Guide aux parents et adoption des frais chargés aux journées pédagogiques. On passe à 15\$ en contexte de sortie au lieu de 12.35\$.

Alexandra Langlois propose l'adoption des frais chargés aux journées pédagogiques particulières à 15\$.

**Proposition adoptée à l'unanimité**

### **15. Information de l'OPP**

Les parents de l'OPP organiseront une disco le vendredi 27 octobre. Des friandises y seront vendues. Le conseil adopte cette activité.

### **16. Correspondance**

Une correspondance de Techno science et du syndicat ont été discutés.

### **17. Autres sujets**

Aucun sujet.

### **18. Question du public**

Aucune question.

### **19. Date de la prochaine réunion :**

11 décembre 2023

### **20. Levée de la réunion**

Proposée par Marylla Gravel

Heure : 20h00

**Proposition adoptée à l'unanimité**

---

Marylla Gravel  
Présidente

  
Francis Laroche  
Directeur

---

**(Article 64, LIP) « Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »**